

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

INITIATIVES PARLEMENTAIRES—PROJETS DE LOI

M. Rodriguez: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Je demande à la Chambre de consentir à l'unanimité à ce que je retire le projet de loi C-271, inscrit à mon nom.

M. le Président: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Article 29 du Règlement

(Le projet de loi est retiré.)

[Français]

M. le Président: Conformément à l'ordre adopté le mercredi 31 août 1988, la Chambre demeure ajournée, je pense, jusqu'au mardi, 13 septembre 1988, à 11 heures.

(La séance est levée à 12 h 40.)
